

A relire au début de l'année nouvelle

Autor(en): **Renan / Hugo, Victor**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **14 (1926)**

Heft 226

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-258770>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE

Mouvement Féministe

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Paraissant à Genève tous les quinze jours le vendredi

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—

ETRANGER... » 8.—

Le Numéro.... » 0.25

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, Pregny

Compte de Chèques I. 943

ADMINISTRATION

M^{lle} Marie MICOL, 14, r. Micheli-du-Crest

ANNONCES

12 insert. 24 insert

La case, Fr. 45.— 80.—

2 cases, » 80.— 160.—

La case 1 insertion: 5 Fr.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Les abonnements partent de 1^{er} janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

SOMMAIRE: A relire au début de l'année nouvelle. — Dixième Congrès de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes. — Programme provisoire du Congrès. — Les femmes et la chose publique, chronique parlementaire fédérale: A. LEUCH-REINECK. — Choses vues: « L'Oeuvre libératrice »: Jeanne VUILLIOMENET. — La quinzaine féministe (femmes députées: Tchécoslovaquie, Etats-Unis; le Code civil et les femmes turques; chez nous...): E. GD. — Notre bibliothèque: *Catherine Booth et la fondation de l'Armée du Salut*; *Aline Hoffmann*. — Alliance nationale de sociétés féminines suisses. — *Feuilleton*: Variété: La mère et la sœur de C.-F. Meyer: Hélène STRUCKI.

Avis important

Nous rappelons à tous nos abonnés de Suisse qu'ils peuvent verser le montant de leur abonnement pour 1926 à notre compte de chèques postaux N° I. 943, et cela dans tous les bureaux de poste. Nous les prions instamment d'utiliser ce mode de paiement, qui est le plus pratique pour eux comme le plus simple pour nous (Prix de l'abonnement pour une année: 5 fr. Prix de revient de l'abonnement pour une année: 6 fr.).

Nous saisissons cette occasion pour remercier très vivement tous ceux qui ont déjà bien voulu, en réglant le montant de leur abonnement, se souvenir de cette différence entre le prix de revient et le prix officiel de l'abonnement, ainsi que tous ceux qui ont pensé adjoindre à leur versement les 5 centimes de taxe que nous coûte celui-ci.

Pour nos abonnés de l'étranger, le meilleur mode de paiement est le mandat postal international (Prix de l'abonnement: 8 fr., argent suisse).

A relire au début de l'année nouvelle

Le bonheur, c'est le dévouement à un rêve ou à un devoir.

RENAN.

La récompense d'une chose bien faite, c'est de l'avoir faite.

EMERSON.

Plus j'y réfléchis, plus je trouve que toute la philosophie se résume dans la bonne humeur.

RENAN.

L'avenir a plusieurs noms. Pour les faibles, il se nomme l'impossible; pour les timides, il se nomme l'inconnu; pour les penseurs et les vaillants, il se nomme l'idéal.

VICTOR HUGO.

Dixième Congrès de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes

Paris, 30 Mai - 6 Juin 1926.

L'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes invite ses trente-six Sociétés nationales affiliées, ainsi que les

sept Sociétés provisoirement affiliées ou demandant leur affiliation, à envoyer à son X^{me} Congrès international, qui se réunira à Paris du 30 mai au 6 juin 1926, des délégations aussi complètes que possible. Elle invite également toutes les Sociétés féminines, tant nationales qu'internationales, qui poursuivent un but analogue à celui de l'Alliance, à envoyer à ce Congrès des déléguées fraternelles, et assure la plus cordiale bienvenue à tous les congressistes à titre individuel, comme à tous les partisans du mouvement féministe dans tous les pays, qui voudront assister à nos délibérations.

Il peut sembler au premier abord que, depuis notre dernier Congrès tenu à Rome en 1923, la roue du progrès féministe ait tourné plus lentement que précédemment. Toutefois, nous pouvons signaler une importante victoire à Terre-Neuve, où la longue lutte menée par les femmes a été couronnée de succès, une loi suffragiste ayant été adoptée qui reconnaît aux femmes le droit de vote — sur des bases un peu différentes de celui des hommes, il est vrai. Aux Indes, trois provinces encore, les Provinces-Unies, l'Assam et le Bengale, ont également affranchi les femmes, ainsi que les Etats indigènes de Cochin et de Mysore.

D'autre part, un grand pas en avant vers l'émancipation des femmes a été accompli par la reconnaissance définitive du suffrage municipal en Italie et en Grèce, alors qu'il est déjà complètement reconnu en Espagne. En France également, un projet de loi est en discussion, si bien que les Françaises célébreront prochainement, elles aussi, une victoire. Dans les autres domaines qu'embrasse notre programme, les femmes avancent à pas sûrs: ici, elles établissent le taux de leur salaire dans différentes professions; là, elles réforment les lois qui ont, des siècles durant, perpétué l'injustice envers des femmes; là encore, elles proclament sans cesse le droit de la femme à l'égalité économique; ailleurs enfin, elles pèsent du poids de leurs responsabilités nouvellement accrues sur la vie politique de leur pays. Ne pouvons-nous donc pas affirmer, en convoquant ce X^{me} Congrès, que, si la grande poussée des victoires féministes s'est un peu ralentie, le flot montant des revendications féministes mondiales continue à saper les résistances et les préjugés? et qu'aucun obstacle ne peut plus arrêter cette marche en avant vers l'égalité et la liberté dont notre Alliance a fait son principe essentiel? Enfin, la création de la Société des Nations nous a ouvert un vaste champ de féconde activité. Il est significatif que, dès ce premier effort vers la paix du monde, les femmes aient été placées sur un pied d'égalité avec les hommes, égalité qu'il appartient aux femmes de faire réaliser dans la pratique, comme il leur appartient de se montrer à la hauteur de ces responsabilités. Le récit de leurs